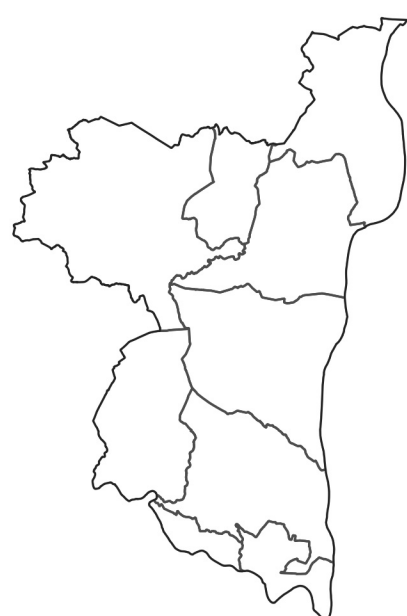




Echelle : 1 / 35000 ème

Prescription	Arrêt	Enquête publique	Approbation
17 septembre 2026			



■ PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur – secteur non couvert par le PLU

- Ua: zone urbaine de centre-bourg
- Uap: zone urbaine patrimoniale du centre de Bourg-Saint-Andéol
- Uapl: zone urbaine patrimoniale du centre-village de Saint-Montan
- Ubd: zone urbaine à dominante d'habitat pavillonnaire dense
- Ubp: zone urbaine pavillonnaire peu dense
- Uc: zone urbaine à dominante d'habitat collectif
- Ueq: zone urbaine d'équipements d'intérêt collectif
- Uh: zone urbaine de hameau densifiable
- Ui: zone urbaine d'activités économiques
- UiI: zone urbaine d'activités industrielles spécifiques à la production
- Utl: zone urbaine d'activités touristiques

- 1AUa: zone à urbaniser destinée au renouvellement urbain d'un ancien site industriel
- 1AUb: zone à urbaniser à dominante résidentielle
- 1AU: zone à urbaniser à destination d'activités économiques
- 1AU1: zone à urbaniser destinée aux hébergements touristiques
- 2AU: zone à urbaniser de long terme destinée au développement résidentiel
- 2AU1: zone à urbaniser de long terme destinée au développement économique

A : zone agricole incluant des hameaux non densifiables
 Ap : zone agricole à protection renforcée

N : zone naturelle ou forestière incluant des hameaux non densifiables
 Nc : zone naturelle de carrière
 NI : zone naturelle accueillant des activités de loisirs ou des hébergements touristiques
 Np1 : zone naturelle à protection renforcée incluant des activités de pastoralisme
 Np2 : zone naturelle à protection renforcée n'incluant pas d'activités de pastoralisme

Ns: secteur de consolidation des activités sportives de «ball trap»
Nt1 à Nt10: secteurs d'accueil d'hébergements et d'activités touristiques

- Secteur faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Secteur de mixité sociale
- Linéaire commercial à préserver (défini au titre de l'article L151-16 du code de l'urbanisme)
- ⊠ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (identifié au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme)
- ⊠ Emplacement réservé (délimité au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme)

 Cavité souterraine et secteur de risque associé

-  Secteur de risque lié à des aléas miniers
- Secteur soumis à l'aléa inondation de l'Ardèche et du Souclas
-  Limitation de la constructibilité pour des raisons de risques d'inondation (PPRI)

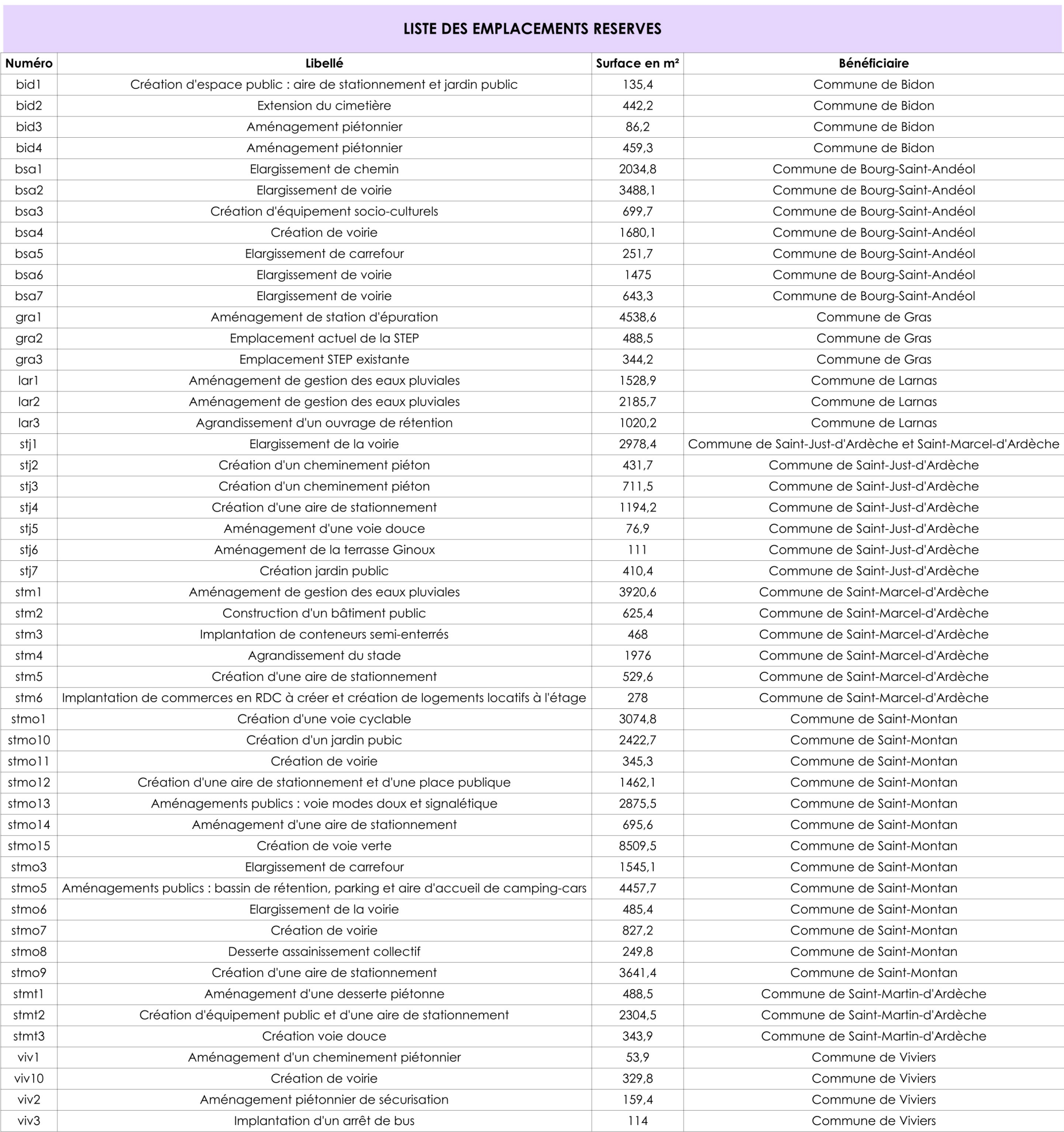
--- Marge de recul des constructions (15m)

- Sites ou secteurs à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique architectural (identifiés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme)
- Bâti remarquable
 - Muret à préserver
 - ☐ Ensemble bâti à caractère historique (défini au titre de l'article L151-19 du CU)

- Arbre remarquable
- Mare

-  Alignement d'arbres et de haies
-  Cours d'eau permanent
- Bolsément à préserver
- Jardins remarquables et parcs privés à préserver
- Prairie humide temporaire
-  Ripisylves
-  Zone humide

- Parcelle bâtie non visibles sur le cadastre
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée
- Limite cadastrale (Septembre 2025)
- Bâtiment (Septembre 2025)
- Surface en eau



NUMERO	Libellé	Surface en m²	Commune
0	Changement de destination	177,7	Bidon
1	Changement de destination	623	Bourg-Saint-Andéol
2	Changement de destination	345,7	Bourg-Saint-Andéol
3	Changement de destination	462,6	Bourg-Saint-Andéol
4	Changement de destination	454,9	Bourg-Saint-Andéol
5	Changement de destination	221,7	Bourg-Saint-Andéol
6	Changement de destination	266,6	Bourg-Saint-Andéol
7	Changement de destination	177,7	Bourg-Saint-Andéol
8	Changement de destination	127,2	Gros
9	Changement de destination	177,9	Gros
10	Changement de destination	177,9	Gros
11	Changement de destination	40,4	Gros
12	Changement de destination	89,9	Gros
13	Changement de destination	91,7	Gros
14	Changement de destination	14,5	Saint-Just d'Ardèche
15	Changement de destination	90,6	Saint-Just d'Ardèche
16	Changement de destination	66	Saint-Just d'Ardèche
17	Changement de destination	62	Saint-Just d'Ardèche
18	Changement de destination	164,4	Saint-Just d'Ardèche
19	Changement de destination	196,9	Saint-Just d'Ardèche
20	Changement de destination	274,7	Saint-Just d'Ardèche
21	Changement de destination	19,2	Saint-Marcel-d'Ardèche
22	Changement de destination	19,2	Saint-Marcel-d'Ardèche
23	Changement de destination	42,4	Viviers

